



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



DELIBERATION
N°2012-61 du 19 juin 2012

**OBJET : REGIE INTERCOMMUNALE DES POMPES FUNEBRES :
Modification des Statuts**

Rapporteur : M. G. Pouchot Rouge Blanc

Le 19 juin 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 juin 2012 en la salle du Conseil des Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 pour la délibération n°2012-60
30 à partir de la délibération n°2012-61
31 à partir de la délibération n°2012-71
29 à partir de la délibération n°2012-86
28 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération n°2012-89
3 à partir de la délibération n°2012-90

Nombre de votes : 32

M. Anthony SAINT MAXENT est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Mme Marie-Hélène PONSART, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n°2012-61), M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n°2012-89), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Edmond CADET, M. Guy HERMITTE (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Marc FORNESI (jusqu'à la délibération n°2012-85), M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Henri RAOUX, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE (à partir de la délibération n°2012-71), Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE

Avaient donné pouvoir : M. Gérard FROMM à Mme Aurélie POYAU
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Catherine VALDENNAIRE à partir de la délibération 2012-90

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-300-1 en date du 27 octobre 2011, portant compétence en matière de Centre Funéraire et de Morgue Intercommunale,

Vu la loi n°93-23 du 8 janvier 1993, portant droits et obligations dans le domaine funéraire,

Vu la délibération n°6.1 du Conseil Communautaire en date du 28 mars 1998, portant création de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres du Briançonnais, dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Vu le règlement intérieur de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres en date du 22 avril 1998,

Considérant la nécessité de mettre à jour les statuts de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres du Briançonnais,

Vu l'avis favorable de la commission « Administration Générale & Finances » en date du 4 juin 2012,

Vu l'avis favorable du Bureau des Maires en date du 5 juin 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve la modification des statuts de la Régie Intercommunale des Pompes Funèbres du Briançonnais tels que joints en annexe.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA



Date dépôt S.P. : 22 JUIN 2012

Date affichage : 29 JUIN 2012